

Groupe de travail des transports
de marchandises dangereuses
(Soixante-douzième session,
Genève, 13-17 mai 2002)

Corrections proposées à l'ADR restructuré

Soumis par l'Allemagne

Lors de la mise en œuvre de l'ADR restructuré, le ministère fédéral du transport, de la construction et du logement a reçu de très nombreuses remarques et commentaires sur de possibles erreurs dans le texte. Avec l'aimable participation de M. Jochen Conrad (secrétariat de l'OTIF), un groupe de travail a étudié, du 15 au 17 avril 2002, toutes ces remarques. Le résultat en est une liste de corrections nécessaires. Les corrections s'appliquant à version anglaise et/ou française de l'ADR sont listées ci-dessous. L'Allemagne propose qu'elles soient étudiées, pour des raisons de sécurité, en vue des éditions 2003.

Liste des corrections

1. **1.1.3.6.2**
Dans la liste des prescriptions qui ne sont pas soumises aux exemptions, à la partie 8, ligne "S02", biffer "et (3)"
(le sous-paragraphe (3) s'applique aux véhicules FL, mais le transport en citernes n'est pas concerné par 1.1.3.6)
2. **1.4.2.2.1 (d)**
Biffer "citernes fixes,"
(les citernes fixes appartiennent - par définition - aux véhicules-citernes)
3. **2.2.1.1.4, 2^{ème} phrase**
Remplacer "en 2.3.1" par "en 2.3.0 et 2.3.1"
4. **2.2.1.3**
Pour le code 1.4C (dans la colonne des matières) ajouter "0501 PROPERGOL SOLIDE"
(pour les codes 1.1 C et 1.3 C, les propergols sont bien indiqués)
5. **2.2.3.1.7**
Biffer "des procédures d'épreuve de la section 2.3.2 et" ;
insérer "2.3.3.1, 2.3.4 et" avant "2.2.3.1.1",
6. **2.2.41.2.3**
Effacer la dernière ligne ;
à la ligne précédente remplacer " ;" par "."

(L'azoture de baryum humidifié avec moins de 50% (masse) d'eau est concerné par la disposition spéciale 568)

- 7. 2.2.41.4, Remarque (4)**
Remplacer "2.2.41.1.17" par "2.2.41.1.15"
(voir le règlement type de l'ONU, 2.4.2.3.2.4 (b))
- 8. 2.2.52.4, Page 157**
Pour le "PEROXIDE de DI-tert-BUTYLE" (première colonne, troisième rubrique : ? 32)
ajouter "(en citernes)"
- 9. Version française seulement : 2.2.52.4, Page 156**
À la première ligne du "PEROXYBENZOATE DE tert-BUTYLE" remplacer "?22" par "<22"
(se reporter à l'édition en anglais)
- 10. Version française seulement : 3.2, Tableau A, No ONU 1112**
Remplacer "NITRATES D'AMYLE" par "NITRATE D'AMYLE"
- 11. 3.2, Tableau A, No ONU 1051 et 2903**
Dans la colonne 18 ajouter "CV1"
(voir le marginal 61 407 ADR 1999)
- 12. 3.2, Tableau A, Nos ONU 1133, 1210, 1263 et 1866 (rubriques du groupe d'emballage III, non visqueuses)**
Dans la colonne 9a, ajouter "PP1"
- 13. 3.2, Tableau A, No ONU 1411**
Dans la colonne 19, ajouter "S2"
(voir le marginal 10 353 ADR 1999)
- 14. 3.2, Tableau A, Nos ONU 1436 (groupes d'emballage II et III) et 2805**
Dans la colonne 9a, ajouter "PP40"
- 15. 3.2, Tableau A, No ONU 1442**
Dans la colonne 7, remplacer "LQ10" par "LQ11"
- 16. 3.2, Tableau A, No ONU 1560 et 1809**
Dans la colonne 9b, remplacer "MP18" par "MP8 MP17"
- 17. 3.2, Tableau A, No ONU 1598**
Dans la colonne 9b, remplacer "MP15" par "MP10"
- 18. 3.2, Tableau A, Nos ONU 1600 et 3250**
Dans la colonne 15, remplacer "2" par "0"
(transport en colis non autorisé)
- 19. 3.2, Tableau A, Nos ONU 1693 et 1889**
Dans la colonne 9b, remplacer "MP8 MP17" par "MP18"
- 20. 3.2, Tableau A, No ONU 1729**
Dans la colonne 7, remplacer "LQ23" par "LQ22"

- 21. 3.2, Tableau A, No ONU 1766**
Dans la colonne 7, remplacer "LQ0" par "LQ22"
- 22. 3.2, Tableau A, No ONU 1792**
Dans la colonne 8, remplacer "P002 IBC08" par "P001 IBC02"
Dans la colonne 9a, biffer "B2 B4"
Dans la colonne 9b, remplacer "MP10" par "MP15"
- 23. 3.2, Tableau A, No ONU 1805 SOLIDE**
Dans la colonne 8, remplacer "LP01" par "LP02"
- 24. 3.2, Tableau A, No ONU 1889**
Dans la colonne 8, remplacer "P001" par "P002"
- 25. 3.2, Tableau A, No ONU 1992 groupe d'emballage I**
Dans la colonne 13, ajouter "TU14"
- 26. 3.2, Tableau A, No ONU 2210**
Dans la colonne 12, remplacer "SGAN" par "SGAV"
- 27. 3.2, Tableau A, Nos ONU 2447 et 3254**
Dans la colonne 19, ajouter "S20"
(voir le marginal 42 321 ADR 1999)
- 28. 3.2, Tableau A, No ONU 2602**
La colonne 2 reçoit la teneur "DICHLORODIFLUOROMÉTHANE ET DIFLUORO-1,1 ÉTHANE EN MÉLANGE AZÉOTROPE ..."
(voir le marginal 2201 point 2a) ADR 1999)
- 29. 3.2, Tableau A, Nos ONU 2870 (... DANS DES ENGINs), 3129 (groupe d'emballage III), 3130 (groupe d'emballage III), 3148 (groupe d'emballage III) et 3207 (groupes d'emballage II et III)**
Pour chaque rubrique de la colonne 8, biffer "PR1"
(la rubrique PR1 n'est pas comprise dans P001 et P002)
- 30. 3.2, Tableau A, No ONU 2900, groupe de risque 2**
Dans la colonne 4, ajouter "II"
(voir le point 2.2.62.1.4)
- 31. 3.2, Tableau A, No ONU 2984**
Dans la colonne 9a, ajouter "PP10"
- 32. 3.2, Tableau A, No ONU 3052 SOLIDE**
Dans la colonne 10, biffer "T21"
Dans la colonne 11, biffer "TP2 TP7"
(voir le règlement type de l'ONU)
- 33. 3.2, Tableau A, Nos ONU 3090 et 3091**
Dans la colonne 8, ajouter "P903a"

- 34. 3.2, Tableau A, No ONU 3095, groupe d'emballage I**
Dans la colonne 12, ajouter "S10AN"
- 35. 3.2, Tableau A, No ONU 3176, groupe d'emballage III**
Dans la colonne 10, remplacer "T3" par "T1"
- 36. 3.2, Tableau A, Nos ONU 3288 groupe d'emballage III, 3289 groupe d'emballage II et 3290 groupe d'emballage II**
Dans la colonne 18, biffer "CV1"
(voir le marginal 61 407 (1) ADR 1999)
- 37. 3.2, Tableau A, No ONU 3290 groupe d'emballage I**
Dans la colonne 12, ajouter "L10CH"
- 38. 3.2, Tableau A, No ONU 3291**
Dans la colonne 18, ajouter "CV25"
(voir le marginal 62 414 ADR 1999)
- 39. 3.2, Tableau A, Nos ONU 3319, 3343, 3344 et 3357**
Dans la colonne 19, ajouter "S17"
- 40. 3.3.1, Disposition Spéciale 513**
Au début, insérer "l'azoture de baryum sec ou humidifié avec moins de 50% (masse) d'eau (No ONU 0224) est une matière de la classe 1."
A la suite de "... classe 4.1." insérer "Les alliages pyrophoriques de baryum (No ONU 1854) sont des matières de la classe 4.2."
A la suite de "le peroxyde de baryum (No ONU 1449)", insérer "le bromate de baryum (No ONU 2719) et l'hypochlorite de baryum contenant plus de 22% de chlore actif (No ONU 2741)", et, par conséquent remplacer le "et" d'origine par une virgule.
A la suite de "... la classe 5.1", ajouter "Le cyanure de baryum (No ONU 1565) et l'oxyde de baryum (No ONU 1884) sont des matières de la classe 6.1."
- 41. 4.1.4.1, P404**
Dans la liste des Nos ONU, biffer "1370" et ajouter "2441"
- 42. 4.1.4.1, P410, PP40**
Biffer les Nos ONU 1404, 1485, 1495 et 3247
(dans le tableau A, des instructions d'emballage différentes sont affectées à ces Nos ONU.)
- 43. 4.1.4.1, P520**
A la quatrième ligne remplacer "4.1.7" par "4.1.7.1"
(à comparer avec la disposition spéciale IBC520 ; la correction facilitera la vie des utilisateurs)
- 44. 4.1.4.2, IBC02, B5**
Insérer ", 2984" entre "2014" et "et 3149".
- 45. 4.1.4.4, Paragraphe d'introduction**
Insérer ", P404" entre "P402" et "ou P601", à la deuxième ligne.

- 46. 4.1.9.2.3 (b)**
Remplacer "2.2.7.2" par "2.2.7.5"
(le point 2.2.7.2 contient une remarque renvoyant au point 2.2.7.5)
- 47. 4.2.4.2.6, T23, No ONU 3109, HYDRPEROXIDE DE PINANYLE**
Remplacer la concentration de "50%" par "56%"
(voir le point 2.2.52.4)
- 48. Ne s'applique qu'à la version anglaise.**
- 49. 4.2.4.2.6, T50, UN 2602**
La rubrique de la colonne 2 reçoit la teneur suivante "DICHLORODIFLUOROMÉTHANE ET DIFLUORO-1,1 ÉTHANE EN MÉLANGE AZÉOTROPE..."
(voir le marginal 2201 point 2a) ADR 1999 et le tableau A du chapitre 3.2)
- 50. 4.3.4.1.2, Tableau des codes-citerne ; code LGBF**
Insérer avant "ainsi que les groupes ..." une nouvelle ligne : classe "3", code de classification "D", groupes d'emballage "II, III"
(rubrique nécessaire pour le No ONU 2059)
- 51. 4.3.4.1.2, Tableau des codes-citerne ; code L1.5BN**
Dupliquer la première rubrique en remplaçant le code de classification "F1" par "D"
(rubrique nécessaire pour le No ONU 2059)
- 52. 4.3.4.1.2, Tableau des codes-citerne ; code L1.5BN**
Avant la nouvelle ligne "3 D I,II ...", insérer une nouvelle ligne : classe "3", code de classification "F1", groupe d'emballage "III point éclair < 23 °C, visqueux, 1,1 bar < pression de vapeur à 50 °C ? 1,75 bar" ;
En conséquence :
Dans le tableau des codes-citerne ; code LGBF, à la première ligne, après "II" ajouter", III", biffer la ligne "3 F1 III"
Dans le tableau des codes-citerne ; code L4BN à la première ligne, après "I" ajouter ", III"
(corrections nécessaires pour les Nos ONU 1133, 1139, 1169, 1197, 1210, 1263, 1266, 1286, 1287, 1306, 1866 et 1993)
- 53. 4.3.4.1.2, Tableau des codes-citerne ; code L4BN**
Dupliquer (sans le groupe d'emballage III ajouté ci-dessus) la première rubrique et remplacer le code de classification "F1" par "D"
(rubrique nécessaire pour le No ONU 2059)
- 54. 4.3.4.1.2, Tableau des codes-citerne ; code L4BN**
Pour la classe 5.1, insérer une nouvelle ligne avec le code de classification "OT1" et le groupe d'emballage "I"
(rubrique nécessaire pour le No ONU 1510)
- 55. 4.3.4.1.2, Tableau des codes-citerne ; code L4BN**
Pour la classe 8, biffer la ligne correspondant au code de classification "CS2"
(le No ONU 3095 est le seul avec le code de classification CS2, mais le code-citerne qui lui est affecté n'est pas L4BN))

- 56. 4.3.4.1.2, Tableau des codes-citerne ; code L4BH**
Pour la classe 6.1 insérer une nouvelle ligne avec le code de classification "TW2" et le groupe d'emballage "II"
(rubrique nécessaire pour le No ONU 3125)
- 57. 4.3.4.1.2, Tableau des codes-citerne ; code L4BH**
Pour la classe 6.1, insérer une nouvelle ligne avec le code de classification "TO2" et le groupe d'emballage "II"
(rubrique nécessaire pour le No ONU 3086)
- 58. 4.3.4.1.2, Tableau des codes-citerne ; code L4BH**
Pour la classe 6.1, insérer une nouvelle ligne avec le code de classification "TC4" et le groupe d'emballage "II"
(rubrique nécessaire pour le No ONU 3290)
- 59. 4.3.4.1.2, Tableau des codes-citerne ; code L10BH**
Pour la classe 8, insérer une nouvelle ligne avec le code de classification "CW2" et le groupe d'emballage "I"
(rubrique nécessaire pour le No ONU 3096)
- 60. 4.3.4.1.2, Tableau des codes-citerne ; code SGAV**
pour la classe 4.2, insérer une nouvelle ligne avec le code de classification "S4" et le groupe d'emballage "III"
(rubrique nécessaire pour le No ONU 1376)
- 61. 4.3.4.1.2, Tableau des codes-citerne ; code SGAV**
Pour la classe 4.2, code de classification S2 : insérer "II, " avant le groupe d'emballage "III"
(rubrique nécessaire pour les Nos ONU. 3088, 3313, 3341 et 3342)
- 62. 4.3.4.1.2, Tableau des codes-citerne ; code SGAN**
Pour la classe 4.2, à la ligne du code de classification "S2", biffer le groupe d'emballage ", III"
(voir le code-citerne SGAV pour la rubrique du groupe d'emballage III)
- 63. 4.3.4.1.2, Tableau des codes-citerne ; code SGAN**
Pour la classe 4.3 insérer une nouvelle ligne avec le code de classification "WF2" et le groupe d'emballage "II"
(rubrique nécessaire selon le No ONU 1340)
- 64. 7.2.3**
Insérer dans la parenthèse ", PP37 et PP38", à la suite de "PP12" ;
Insérer "P410 note de bas de page d), P801a (e), " avant "IBC04"
- 65. 7.5.2.1, note de bas de page b)**
Remplacer le texte entre parenthèses par "Nos ONU 2990, 3072 et 3268"
(voir la définition au point 2.2.9.1.8)
- 66. 7.5.11 CV20**
Insérer "du Chapitre 7.2", à la suite de "V8 (5) et (6)"

67. 9.2.1 (Tableau), 9.3.2 2^{ème} phrase et 9.7.7.1

Biffer la référence au paragraphe 9.2.4.7.1

(ce paragraphe est indiqué comme réservé)

68. 9.7.8.3

Biffer "zone 2"

(la zone 2 n'est pas définie au 9.7.8.2)
